

Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil
contractuel du ministère des Armées

ASSISTANT CONTENTIEUX F/H

Toulon, 83, Var, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type de contrat	Niveau d'études
CAJ CAJ	Bac + 3 (LICENCE - LICENCE PROFESSIONNELLE) ou équivalent
Prise de fonction souhaitée	Date limite de candidature
01/10/2026	-
Domaine professionnel	Niveau d'expérience
AFFAIRES JURIDIQUES	CAJ
Rémunération	Avantages liés au poste
1448€ mensuel net 21620€ annuel brut (selon expérience)	Restauration collective Restauration : subvention employeur Horaires flexibles
Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
-	Non

Descriptif de l'organisation

Le SLC de Toulon est le principal opérateur juridique de terrain du ministère des armées au profit des états-majors et des unités opérationnelles présentes dans l'ensemble du quart sud-est du territoire métropolitain. Les compétences qu'il met en oeuvre sont très variées. Il a pour mission le règlement amiable des dommages causés ou subis par les services du ministère des armées ; il assure également la protection juridique des agents civils et militaires. Il remplit aussi des fonctions de conseils et d'expertise juridiques au profit des commandements. Enfin, il assure la défense de l'Etat devant les tribunaux administratifs. Le SLC est un organisme de 27 personnes, tant civiles que militaires, d'active et de réserve. Placé sous l'autorité d'un directeur, cet organisme est composé de 3 bureaux : règlement des dommages et de la protection fonctionnelle, contentieux administratif, conseil juridique au commandement.

Descriptif des missions

Placé au sein du bureau du règlement des dommages, l'agent recruté est chargé d'appuyer l'activité pré-contentieuse du bureau dans l'accomplissement des missions suivantes :

- Instruire, suivre les dossiers de dommages non contractuels causés ou subis par le ministère et veiller au respect de leurs délais,

- Proposer des décisions d'imputation ou d'allocation,
- Rechercher et exploiter la jurisprudence.
- Fournir des renseignements et émettre des avis juridiques
- Contribuer à la veille juridique et jurisprudentielle
- Participer aux opérations d'archivage

Profil recherché

les contrats armées-jeunesse (CAJ) sont des contrats de travail à durée déterminée (CDD) non renouvelables d'un à trois mois maximum. Ici il s'agit d'un contrat de 3 mois à pourvoir à compter du 1er octobre. Un jeune ne pourra bénéficier que d'un seul contrat armées-jeunesse dans sa carrière. Ils s'adressent aux jeunes de moins de 30 ans titulaires au minimum d'une licence validée. Durant cette période, les jeunes relèvent du statut des agents non-titulaires du ministère des armées, dits agents contractuels. À ce titre, ils perçoivent une rémunération équivalente au SMIC.

Process de recrutement

- Si votre candidature est présélectionnée, un entretien vous sera proposé pour apprécier vos attentes et motivations.
- Les suites données à votre candidature vous seront communiquées par l'employeur à l'issue de cet entretien.